



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS
Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

109/ PLANS LOCAUX D'URBANISME : AVENANTS DE TRANSFERT

L'an deux mille dix-sept, le Vendredi 7 juillet

Le Conseil de la Communauté dûment convoqué le 30 juin 2017, s'est réuni dans la salle communale à LEMPAUT sous la présidence d'Alain CHATILLON, Président.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (31) : Alain CHATILLON, Albert MAMY, Véronique OURLIAC, Bertrand GÉLI, Michel FERRET, Étienne THIBAUT, Alain BOURREL, Jean-Sébastien CHAY, Jean-Louis CLAUZEL, Isabelle COUTUREAU, Jean-Claude De BORTOLI, Philippe De LORBEAU, René ESCUDIER, Pierrette ESPUNY, Pierre FRAISSÉ, Thierry FRÈDE, Léonce GONZATO, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Jean LATCHÉ, François LUCENA, Anne-Marie LUCENA, Solange MALACAN, Raymond MARTINAZZO, Alain MARY, Claude MORIN, Jean-Marie PETIT, Philippe RICALENS, Patrick ROSSIGNOL (*arrivé à 18h35*), Marc SIÉ, Maryse VATINEL.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (3) : Bernard DUBOIS *représentant Alain COUZINIÉ*, Joseph TOURNIER *représentant Jean-Luc GOUXETTE*, Alexia BOUSQUET *représentant Michel NAVES*,

PROCURATIONS (13) : Nelly CALMET à *Jean-Claude DE BORTOLI*, Josette CAZETTES-SALLES à *Anne-Marie LUCENA*, Francis COSTES à *François LUCENA*, Ghislaine DELPRAT à *Michel FERRET*, Voltaire DHENNIN à *Jean-Marie PETIT*, Philippe DUSSEL à *René ESCUDIER*, Patricia DUSSENTY à *Léonce GONZATO*, Marielle GARONZI à *Étienne THIBAUT*, Marie-Françoise GAUBERT à *Alain BOURREL*, Odile HORN à *Thierry FRÈDE*, Martine MARÉCHAL à *Laurent HOURQUET*, André REY à *Alain CHATILLON*, Annie VEAUTE à *Solange MALACAN*.

ABSENTS EXCUSÉS (10) : Alain ALBOUY, Georges ARNAUD, Sylvie BALESTAN, Jean-Charles BAULE, Christian BERJAUD, Pascale DUMAS, Michel HUGONNET, Alain MALIGNON, Michel PIERSON, Thierry PUGET,

Secrétaire de séance : Pierrette ESPUNY

Nombre de conseillers : *En exercice : 57* *Présents : 34* *Votants : 47*

109/ PLANS LOCAUX D'URBANISME : AVENANTS DE TRANSFERT

Rapporteur : Michel FERRET

- Vu la délibération 50-2016 du 23 juin 2016 portant modification des statuts et compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »
- Vu l'arrêté inter préfectoral du 25 novembre 2016 portant mise en conformité des statuts
- Vu la délibération 12-2017 du 26 janvier 2017 décidant de prendre en charge la finalisation de la procédure « élaboration PLU » engagée par la commune de **Lempaut**
- Vu la délibération 23-2017 du 2 mars 2017 approuvant la prise en charge de la finalisation de la procédure « 3ème modification » du Plan Local d'Urbanisme engagée par la commune de **Blan**
- Vu la délibération 24-2017 du 2 mars 2017 approuvant la prise en charge de la finalisation de la procédure « élaboration PLU » engagée par la commune de **Montégut Lauragais**

Il convient de procéder au transfert des marchés et contrats en cours au titre des procédures Plan Local d'Urbanisme

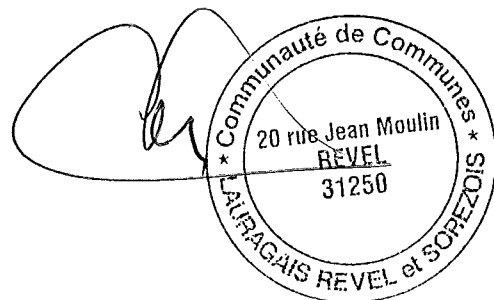
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

AUTORISE le Président à signer les avenants à intervenir et tous les documents générés par ce transfert de compétence.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2017

Ainsi fait et délibéré le 7 juillet 2017.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Alain CHATILLON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-243100567-20170713-DELIB2017109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2017